



# Licence Biologie

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2014, Université de Cergy-Pontoise - UCP.  
hceres-02037028

**HAL Id: hceres-02037028**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037028>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Biologie

de l'Université de Cergy-Pontoise

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Biologie

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150008062

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Site de St Martin (commune de Pontoise) ; Site de Neuville sur Oise et site des Chênes (Commune de Cergy).

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence de *Biologie* de l'Université de Cergy-Pontoise (UCP) s'appuie sur une première année d'intégration avec un portail pluridisciplinaire centré sur des matières scientifiques de base en biologie ainsi que des connaissances complémentaires en mathématiques, physique, chimie et géosciences. A la suite de cette première année commune, les étudiants désireux de s'orienter vers différentes spécialités de la biologie poursuivent leur formation en deuxième (L2) et troisième (L3) années selon les deux parcours existants : *Biochimie et biologie cellulaire* (BBC) ou *Biologie générale et sciences de la Terre* (BGST). Cette formation fournissant une spécialisation progressive jusqu'au L3, de même que des compétences transversales (anglais et informatique notamment), permet d'envisager une poursuite d'études en master professionnalisant ou recherche en biologie cellulaire ou biochimie ainsi qu'en master d'enseignement pour la préparation au CAPES Sciences de la Vie et de la Terre (SVT). Une des spécificités de cette mention consiste en l'établissement d'une convention entre l'UCP et une école d'ingénieur, l'Ecole de Biologie Industrielle (EBI) permettant un double cursus licence de Biologie-EBI pour les étudiants de cette école d'ingénieur.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Bien intégrée au contexte de l'Université de Cergy-Pontoise, la licence *Biologie* est une formation réellement pluridisciplinaire s'appuyant sur un socle scientifique solide et présentant une très bonne progressivité de la première

année (L1) au L3 pour les deux parcours proposés. Malgré un effectif important (450 étudiants en L1 et environ 200 en L3), l'offre de formation est très cohérente et bien adossée à la recherche. Les compétences visées sont bien décrites et conformes à la spécialisation envisagée et à une autonomie progressive de l'étudiant avec un enseignement expérimental important (projets et 20 % de TP en L3). Cependant, compte tenu du nombre d'étudiants et du manque de diversité des parcours relevé par l'évaluation étudiante et les porteurs, un nombre plus important de parcours pourrait être proposé. Les procédures d'évaluation des étudiants sont bonnes et l'obtention de certification en langues (TOEIC) et en informatique (C2i) est possible même si l'enseignement obligatoire d'informatique semble être absent du parcours *BGST*. Dans le cadre du stage obligatoire d'un mois minimum à la fin du L2, les étudiants choisissent majoritairement (50 à 60 %) de le réaliser en entreprise, ce qui dénote une interaction forte avec le tissu industriel. Malgré la présence d'unités d'enseignement (UE) libres transversales et d'ouverture, la poursuite d'études vers les masters recherche et enseignement semble très majoritaire, même s'il est à noter un manque d'information chiffrée à ce sujet. L'ouverture d'un Cursus Master en Ingénierie (CMI) adossé au parcours *Biochimie et biologie cellulaire* est projetée et permettra d'augmenter la part des enseignements disciplinaires et des projets professionnalisants. Il est à regretter que le contenu des UE ne soit pas suffisamment détaillé et notamment celui des UE d'ouverture pour permettre d'apprécier pleinement les possibilités de passerelles. Par ailleurs, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TICE) semble insuffisante même si une structuration au niveau de l'UCP existe. Enfin, l'enseignement de la préparation à la vie professionnelle (PVP), non obligatoire et de faible volume, semble proposé uniquement aux étudiants en difficulté.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont bien présents et semblent pertinents, notamment en termes d'information fournie aux étudiants, avec une semaine d'intégration en début de semestre 1 puis des réunions régulières jusqu'au L3 (présentation des masters pro et recherche de l'UCP). L'accompagnement de l'étudiant se fait concrètement par des enseignants référents en L1 et un tutorat étudiant. Le dispositif d'aide est renforcé par des heures de soutien dans les matières fondamentales et un semestre « nouveau départ » pour les étudiants en difficulté détectés en S1. Il faut cependant noter que, malgré les dispositifs mis en place, les taux d'échec et d'abandon restent assez élevés en L1 (27 % d'abandon en 2009-2010 ; 34 % à 65 % d'admis y compris partiellement) alors qu'ils sont très corrects en L2 et L3 (de 77 % à 89 % d'admis y compris partiellement en L2 ; de 64 % à 76 % en L3). Par ailleurs, malgré la politique affichée de l'établissement, un très faible volume d'étudiants réalise un stage ou un semestre à l'étranger dénotant une incitation insuffisante à la mobilité internationale. Aucune adaptation d'enseignement n'est mentionnée pour la formation continue ou les étudiants à contraintes particulières.

Si les aides à l'élaboration du projet professionnel sont bien présentes et correctes, l'ouverture sur le monde professionnel extérieur semble trop restreinte (pas d'intervention de professionnels extérieurs sauf pour la géologie) et une majorité d'étudiants semble poursuivre en master à l'UCP (jusqu'à 60 % certaines années). Un manque d'informations sur l'insertion professionnelle des diplômés de L3 et le devenir des étudiants non diplômés est par ailleurs à relever. Cependant, des points positifs sont également à signaler avec notamment un effort important sur l'information donnée aux étudiants.

L'équipe de formation de la licence *Biologie*, constituée de 44 enseignants, paraît impliquée et s'appuie sur un responsable de mention assisté de 2 directeurs des études pour le L1 et le L2 ainsi que sur les 2 responsables de parcours en L3. Un secrétariat pédagogique est présent pour chacune des années de la licence. Cependant, l'équipe pédagogique ne semble avoir qu'une connaissance limitée de la population étudiante (hormis ceux issus de l'EBI) et l'existence d'un conseil de perfectionnement n'est pas mentionnée. Par ailleurs, aucun ajustement de la formation en fonction des évaluations étudiantes, de l'autoévaluation initiée par l'UPC ou de l'AERES n'est indiqué dans le dossier. En revanche, la valorisation du diplôme et l'information aux lycéens est très bien réalisée et les perspectives clairement énoncées, avec notamment l'ouverture prochaine d'un cursus CMI.

● Points forts :

- Solide offre de formation scientifique progressive du L1 au L3.
- Bon positionnement de la formation dans son environnement.
- Bonne valorisation du diplôme et d'information aux lycéens.
- Accompagnement de l'étudiant par enseignant référent et tutorat.

● Points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence de mise en oeuvre systématique de l'évaluation des enseignements par les étudiants et de prise en considération dans le pilotage.
- Manque d'information sur le devenir des sortants diplômés ou non.
- Faible taux de réussite en L1.
- Faible volume d'enseignement obligatoire en PVP et peu de mobilité à l'étranger.

- Recommandations pour l'établissement :

Une amélioration du suivi des étudiants sortants (diplômés ou non) est suggérée pour permettre de mieux évaluer la qualité de l'insertion et la réussite en master. Une augmentation de l'intervention de professionnels extérieurs et de l'enseignement de préparation à la vie professionnelle serait également souhaitable. La création d'un conseil de perfectionnement ainsi que l'ajustement de la formation en fonction des évaluations étudiantes ou de l'autoévaluation apporterait certainement un plus au pilotage de la mention. Ainsi, un nombre plus important de parcours pourrait être réfléchi pour compléter les deux parcours existants et élargir l'offre de formation. Enfin, il serait sans doute intéressant d'incorporer un responsable des relations internationales dans l'équipe de formation afin d'améliorer la mobilité internationale entrante ou sortante.



# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.